

édito

L'actualité en matière de climat appelle à une réflexion de fond sur notre mode de vie et la manière d'appréhender dès maintenant la ville du futur en fonction de ses usages et organisations.

Depuis le début de l'ère industrielle, les rejets de gaz à effet de serre ont augmenté d'environ 40%. Conscients des risques qu'ils font peser sur les générations futures, les pays de la planète viennent d'accepter lors de la COP 21, un objectif de réchauffement moyen ne dépassant pas 2 degrés d'ici à la fin du siècle. Ceci représente un véritable défi, car la consommation de combustibles fossiles n'a jamais été aussi importante qu'au cours des dix dernières années ! Elle représente près des trois-quarts de l'augmentation de l'effet de serre.

En France, 70% de la consommation d'énergie sont liés aux bâtiments et aux transports. En terme d'habitat, il s'agit d'anticiper l'adaptation de la ville aux conséquences énergétiques et sociologiques, ce qui modifie la conception des logements, des services publics et de l'urbanisme.

Crémieu ne peut aujourd'hui se passer d'une réflexion de fond sur son organisation présente et ses développements à venir.

Comment minimiser nos consommations d'énergie ? Comment concevoir de nouveaux habitats prenant en compte cette gestion ? Quelles solutions appliquer pour nous chauffer, pour circuler, pour recycler nos déchets ? Comment organiser les circuits courts, les modes doux de déplacements ou encore la convivialité et l'échange au sein de la cité ?

Ces questions doivent être considérées comme des priorités pour l'urbanisation et le développement de Crémieu. Ceci est d'actualité car notre cité subit la pression immobilière de l'Est lyonnais et sa population augmente. Cela tout en respectant l'héritage architectural et paysager qui constitue son attrait. Le sujet des déplacements courts et voitures dans la ville se pose de manière plus aiguë chaque jour, dans un centre bâti à une époque où l'on circulait à pied et à cheval. Le tram, qui fut plus d'une fois soutenu par notre maire, verra-t-il, à la faveur de la COP 21, avancer son dossier ?

Le Crémieu de demain doit se dessiner aujourd'hui avec intelligence et concertation. Cherchons comment agir sur chacun des aspects qui permettent de réduire les effets nocifs pour la pérennité de notre qualité de vie.



Un coeur qui bat

Crémieu cité médiévale, sa halle, son cloître, ses remparts, son église... ses commerces ! Faudra-t-il un jour ranger ces derniers parmi les points remarquables de la ville ? Le commerce de proximité deviendra-t-il un jour une curiosité ?

Aujourd'hui, notre petit havre crémolan séduit bien souvent le visiteur par la beauté de son patrimoine mais également par son tissu commercial qui contribue lui aussi à cette renommée. Depuis 1315 et la signature de la chartre de franchise qui a permis à Crémieu de développer sa vocation commerciale, synonyme de vie, la ville, chef lieu de canton il y a encore quelques mois, a réussi à maintenir son "patrimoine commercial", véritable coeur vivant de la cité.

Que recherche l'habitant crémolan ?... simplement résider dans une cité médiévale bien vivante, bien aménagée, bien structurée ! Ces critères qualitatifs passent par une vie associative riche et aussi par ce commerce de proximité d'une grande diversité, proposant un maximum de services, véritable créateur de lien social.

« Proximité des écoles, des commerces... » peut-on lire dans les annonces immobilières. Ceci prouve que ces éléments sont décisifs lors d'un choix de cadre de vie.

Pourtant, depuis des années, ce cadre si prestigieux s'essouffle lentement. Ouvrons les yeux ! Les commerces les plus récemment installés, éblouis par le rêve crémolan, sont obligés d'accepter la réalité car la réussite n'est pas toujours au rendez-vous.

Le constat est simple...

La fréquentation commerciale de la ville s'amoindrit et le consommateur d'aujourd'hui se laisse séduire par les sirènes des centres commerciaux et autres sites en ligne. La ville ne sait plus véritablement attirer le chaland.

Les solutions !

La première réponse est politique. Étudier la réduction des charges sociales inadaptées aux très petits commerces. Dans ce cas, le problème est national et les décideurs politiques installés dans leur tour d'ivoire feraient bien de s'intéresser à cette question avant de pleurer sur la désertification annoncée des centres villes.

Ensuite, pourquoi pas, envisager la création d'une commission municipale et citoyenne pour favoriser une véritable réflexion créatrice d'idées en étroite concertation avec l'union commerciale et les usagers.

Autres pistes : inciter le réveil des anciens commerces à l'abandon depuis des décennies, réorganiser le centre ville en imaginant un nouveau plan de stationnement, réactiver et faire respecter la zone bleue, mettre en valeur notre patrimoine quitte à supprimer quelques places de

voitures, incorporer du mobilier urbain (bancs, poubelles...) et rendre le centre ville plus accueillant pour que le promeneur goûte ce plaisir simple : faire ses

Proximité des écoles,
des commerces...
ces éléments sont décisifs lors
d'un choix de cadre de vie.

courses à Crémieu.

Personne ne souhaite que la ville ne se transforme en cité dortoir. Nous n'imaginons pas notre ville sans ses commerces. Le Crémolan, le visiteur veulent vivre et découvrir une ville animée, accueillante où dialogue et échange circulent entre tous. L'activité commerciale est le ciment de cet art de vivre.

Notre ville mérite davantage de considération. Il faut plus que des mots d'élus qui selon les besoins stigmatisent ou adulent la qualité commerciale, il faut une véritable et concrète volonté politique pour inverser la tendance.

Crémieu peut mieux faire, Crémieu a des atouts indéniables et les Crémolans ainsi que les habitants des communes alentours ont les cartes en mains pour maintenir, autant que faire se peut, une vie commerciale riche, animée et agréable.

VU DE L'INTÉRIEUR

La page d'expression des CpC, élu(e)s de l'opposition



Caroline Snyers



Hocine Hamani



Lucinda Dos Santos



Paul Chemin

Tous nos vœux !

Les élus sur la liste des Citoyens pour Crémieu vous présentent leurs vœux pour 2016 et profitent de ce début d'année pour faire un bilan, deux ans après leur élection.

Si aujourd'hui des habitants du monde sont prêts à tout pour en finir avec l'oppression des systèmes totalitaires qu'ils fuient ou qu'ils combattent, la chance que nous avons de vivre en démocratie est mise à mal à tous les échelons du territoire. Toute l'année 2015, au détour des discussions avec les Crémolans, nous nous sommes aperçus que beaucoup ne se reconnaissent plus dans le système actuel de partis politiques. Ils constatent que les abstentionnistes sont majoritaires, que bien des élus prennent leur fonction sans véritablement représenter ceux qui les ont élus, voire en confondant représentation et carrière, pire encore, en voyant que d'aucuns puissent se représenter à des élections alors qu'ils sont convoqués devant le tribunal. La belle idée de la démocratie enseignée sur les bancs d'écoliers s'étirole. Il est urgent de faire évoluer le système.

Ce début d'année 2016 est l'occasion de faire un bilan de ces deux d'années passées en tant qu'élus de l'opposition.

➤ **Déceptions : de nombreux freins au débat démocratique à l'échelle locale.**

D'abord, en dessous du seuil de 3 500 habitants, le code des collectivités territoriales laisse au maire le choix de la place qu'il accorde aux élus d'une autre liste que la sienne. A Crémieu, pas d'expression des élus des CpC dans le bulletin municipal, pas de mise à disposition d'un local de permanence pour les administrés, pas de commission permanente où on aurait pu débattre des sujets essentiels et préparer les conseils municipaux, pas de débat d'orientation budgétaire. C'est le choix de la majorité, il aurait pu être différent.

- Ensuite, un mode de fonctionnement interne démotivant pour tous. Les textes indiquent que le maire exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et qu'il doit lui rendre compte de ses actes. Il représente le conseil municipal qui, après avoir étudié les sujets, lui demande par déli-

bération de mettre en place ses décisions. Nous sommes obligés de constater qu'à Crémieu, la plupart des décisions sont prises à huis clos, au mieux en bureau d'adjoints. Les commissions de travail, lorsqu'elles existent, ne sont que des lieux de discussions, trop peu suivies de décisions. La commission travaux a même été supprimée.

A Crémieu, la gestion se fait sans vision à long terme, au fil des opportunités, des subventions et des fonciers libérés. Pas étonnant qu'autour de la table du conseil municipal, certains élus se demandent pourquoi ils sont là.

➤ **Satisfactions : une mobilisation citoyenne qui apporte de nombreuses avancées**

De nombreuses avancées sont constatées depuis deux ans. La première réussite est celle d'être inlassablement soutenus par de nombreux citoyens. Cette mobilisation a contribué à :

- faire appliquer la loi au sujet des arbres remarquables abattus du clos de boules
- faire respecter la réglementation de l'urbanisme lors des travaux non conformes de gradins au pré Minssieux
- signaler l'irrégularité d'une concession de places de stationnement pour le projet immobilier rue des Capucins. (voir article page 3)
- faire évoluer le projet Montginoux (voir article page 3)

➤ **Une dynamique engagée, des projets à partager**

Pour sortir d'un système politique traditionnel fatigué et du pessimisme ambiant, faisons confiance aux ressources, aux savoir-faire, aux idées et à l'imagination des hommes et femmes qui composent Crémieu. Un modèle innovant s'ouvre à nous, élaboré à partir d'un diagnostic des besoins et des potentiels de notre territoire. Commencer par concerter les habitants, en échangeant quartier par quartier, pour établir des priorités, un programme d'actions afin d'élaborer un véritable projet de territoire. C'est cela que l'on appelle construire de façon participative une vision politique déclinée à toutes les échelles de décision, dans le budget municipal, dans les travaux prioritaires, dans les actions sociales



et culturelles, pour le lien et la cohésion sociale.

Ces changements sont déjà à l'œuvre partout dans le monde :

- 2 000 habitants et seulement 200 voitures dans un éco-quartier à Fribourg ; dommage qu'un éco-quartier n'ait pas vu le jour à l'entrée ouest de Crémieu !
- À Romans-sur-Isère, la "Mesure", monnaie complémentaire, soutient les petits commerces.
- À Grenoble, la grande place de l'Esplanade va être aménagée en co-production avec les habitants de la Métropole.
- À Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie), les habitants ont redessiné leur centre bourg.
- À Saint-Étienne, les habitants du centre-ville animent la fiesta des rues pour changer

l'image négative de la cité et attirer des entreprises.

- Dans les quartiers sensibles de la Métropole lyonnaise, beaucoup d'habitants ont développé des jardins partagés pour favoriser une alimentation saine et les circuits courts.

L'expérience de ces deux années et tous ces exemples montrent que l'intérêt général ne sera défendu que si chacun est vigilant, impliqué, engagé. Cette participation obligera la démocratie à être vraiment représentative et combattra les effets pervers d'un système qui ne parvient pas à se renouveler.

A TOUS CEUX QUI CROIENT EN LA PUISSANCE D'AGIR ET EN UNE DÉMOCRATIE RENOUVELÉE : MERCI A VOUS ET BONS VŒUX 2016 !

Des écharpes blanches pour quoi faire?

Lundi 4 janvier 2016, à l'occasion des vœux du maire et du conseil municipal, nous, élus sur la liste des Citoyens pour Crémieu, portons une écharpe blanche. Nous nous sommes vu refuser le droit de nous tenir auprès des autres élus, « parce que vouloir se différencier, ce n'est pas un comportement acceptable » a expliqué Alain Moyne-Bressand. Mais pourquoi portons-nous des écharpes blanches ? Les écharpes ne sont pas une attitude de rébellion, mais un symbole pour exister... En effet, il est difficile de se faire une place dans un fonctionnement municipal établi sans opposition depuis 30 ans, il est difficile d'être informé sur les dossiers et de porter les idées qui sont les nôtres et qui ont

conduit 40% des électeurs à voter pour nous. Certaines années, les vœux du député-maire de Crémieu sont des discours de politique nationale, qui reprennent les idées du parti LR auquel il appartient. Nous sommes élus à Crémieu et portons des valeurs humanistes différentes. Ce qui ne nous empêche pas, lors des Conseils municipaux, de participer activement aux délibérations à prendre pour Crémieu, en étant constructifs, en témoignant le très faible nombre de délibérations auxquelles nous avons voté « contre ». On peut se demander pourquoi de simples bouts de tissu dérangent au point de prendre le risque de paraître anti-démocrates devant les administrés, réunis à l'occasion d'une cérémonie festive. Le blanc n'est-il pas un symbole de paix ?

Parking gratuit : recours accepté



Fin Octobre, l'association des FACpC a déposé un recours à l'encontre du permis de construire du projet immobilier « Villa Capucine » (17 logements). En effet, le PC prévoyait une concession **gratuite** pour 11 places de parking prises sur le domaine public (place du 8 mai 1945) au bénéfice du constructeur, le but déclaré étant de rendre le PC conforme au PLU.

Outre le caractère illégal de cette gratuité, il semblait étonnant, vue l'augmentation des impôts locaux votée dernièrement, que la commune se prive d'un revenu de l'ordre de 6600 €/an.

Le recours était fondé et le maire a retiré le permis. En séance de conseil municipal, il a néanmoins affirmé que le retrait du permis « amènera à la fermeture de l'école privée ». Le premier adjoint a ajouté que « les enfants seront à la rue » : une interprétation dramatique de la situation. Le lien entre la santé financière de l'école et le projet du promoteur reste à démontrer, et ne justifie pas l'illégalité de la concession. Pour que le permis soit valide, il suffirait que la mairie fasse payer une concession de stationnement. Le revenu financerait la réalisation de nouvelles aires de stationnement public.

Pourquoi cette solution simple n'est-elle pas envisagée ?

Les bébés de la CCiC



L'Isle aux Loupiots La-Balme-les-Grottes

En Septembre 2015, la Communauté de Communes de L'Isle Crémieu inaugurerait deux crèches (à Crémieu «L'Isle aux Enfants» et à La-Balme-les-Grottes «L'Isle aux Loupiots»). La volonté de gérer cette activité est un choix des collectivités locales. L'État n'intervient pas directement dans ce domaine.

Pour les jeunes familles, l'accès ou non à un service de crèche est un critère de choix.

Les études du Haut Conseil des Familles et de la Cnaf montrent que ce choix n'est pas identique sur tout le territoire français. Pourtant, l'accueil des jeunes enfants inclut bien d'autres dimensions. D'abord, nous pensons à l'enfant, son bien-être, sa santé et son développement mais c'est aussi l'ancrage à son territoire, avec des rencontres et des découverts de son environnement proche,

de son quartier, de son village, la connexion avec sa future école.

En deuxième temps, viennent les enjeux socio-économiques, la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle des parents, l'employabilité féminine. Pour les jeunes familles, l'accès ou non à un service de crèche est un critère d'installation sur un territoire.

Dès le plus jeune âge, le mode de garde collectif permet le mieux vivre ensemble, la mixité sociale et culturelle, l'intégration du handicap. Tous ces aspects positifs sont autant de vecteurs de compréhension de l'autre !

On peut se réjouir du choix de la Communauté de Communes de L'Isle Crémieu qui a décidé d'investir dans ce domaine.



Le Crémolan CURIEUX / FURIEUX

Droit des femmes : une seule fois par an ?

Le 8 mars 2016 se tiendra la 106^{ème} journée de la femme. Cette date, qui trouve son origine dans le mouvement pour le vote des femmes, est aussi un jour de manifestation pour la liberté de l'avortement, et pour le féminisme en général. Aujourd'hui en France, l'inégalité homme femme perdure dans de nombreux domaines, majoritairement

aux dépens des femmes. À Crémieu, les ACpC «marquent le coup» avec une démonstration de bonne humeur et de créativité : déambulations et distributions de textes en 2014, de dessins en 2015, et en 2016 ? Surprise ! Les Crémolanes sont pleines de ressources...

Que les poètes, les musiciens et les peintres triomphent des barbares

Au soir du 8 décembre à Crémieu, les ACpC proposaient aux visiteurs d'écrire un souhait à accrocher avec un lumignon sur un arbre créé pour l'occasion.

La lecture de ces messages anonymes est émouvante, une majorité de souhaits appelle à la paix « Que les poètes, les musiciens et les peintres triomphent des barbares ». L'approche de Noël avait également stimulé les envies gourmandes « une ville entièrement faite en pain d'épice » et festives « De nombreuses autres manifestations festives de ce genre sur Crémieu ! ».

L'amour a sa place dans nombre de vœux « Je veux aimer mon petit mari jusqu'au bout de la vie » ou « Que papa et maman se remettent ensemble », tout comme le respect de la nature « Une très belle issue pour la conférence sur le climat ». Pour finir, l'humour était présent « un monde où les cheveux ne sont plus rois et vive les dégarnis »...

203 personnes ont ainsi accroché un souhait sur les arbres qui sont actuellement installés sur la colline Saint-Antoine, au pied du château delphinal.

En bref...

Crémieu-Dizimieu-Villemoirieu : où en est la nouvelle commune ?

La perspective d'une réduction des dotations de l'état (fin 2015) avait motivé le maire de Crémieu à entamer des négociations pour une fusion avec des communes limitrophes. Après concertation en interne, les conseils municipaux de nos voisins se sont prononcés contre cette opération, qui tombe à l'eau dans l'immédiat. On ne sait pas quelle aurait été la position du conseil municipal de Crémieu ni celle des Crémolans qui eux, n'ont pas été consultés...

Îlot Montginoux : permis de construire modifié



L'aménagement du quartier Lavait dès 2014 mobilisé les ACpC qui trouvaient le projet non abouti et manquant de concertation. Accordé fin 2014, le PC a fait l'objet d'un permis modificatif validé le 6/11. Des changements intéressants pour le quotidien des Crémolans : trois véritables voies au carrefour de la Vraie Croix vont fluidifier la circulation et éviter le passage par le lotissement des Laurentines. Autre amélioration, la parcelle côté rond-point et le ruisseau seront paysagés. Les travaux commencent bientôt, par la démolition des bâtiments et l'abattage des arbres.

Cinéma local alternatif : « la guerre des graines »

Le collectif CinéLauzes organise le vendredi 5 février 20h à la salle des fêtes d'Optevos la projection de « La guerre des graines ». Ce documentaire aborde la question de l'avenir de l'agriculture et son aptitude à nourrir la planète en respectant l'environnement et la santé. Christian Dalmasso, ingénieur agronome et paysan boulanger présentera le film et animera le débat. La projection sera l'occasion d'un échange de graines, un encas sera proposé, et comme d'habitude chacun participera aux frais librement.



Mangeons bien (en prenant notre temps !)



Avec une dizaine de restaurants à Crémieu, le choix est vaste pour s'offrir le plaisir d'un bon repas sans préparation. Mais aller fréquemment au restaurant représente un budget conséquent. La préparation des repas prend du temps et les jeunes généra-

Non seulement la prise en charge coûte cher à la société, mais la productivité est affectée chez les obèses, qui ont beaucoup de difficulté à trouver un travail.

tions optent souvent pour la facilité du fast-food plutôt que de faire les courses et passer 15 à 30 min à préparer un repas à la maison. En France, un jeune sur cinq est en surpoids ou obèse en raison de mauvaises habitudes de vie et en particulier de mauvaises habitudes alimentaires.

Aux États-Unis, berceau du fast-food, l'obésité est un fléau national : on comptait 6 millions d'enfants en surpoids en 2001 et plus de 20 millions en 2013. L'Europe suit cette tendance avec un temps de retard. Tous les continents sont maintenant touchés. L'obésité est devenue une pandémie. La mondialisation en est en grande partie responsable avec une offre de

produits industriels où l'on ajoute sel et sucre sans modération pour pousser à la consommation.

Certes, ces aliments permettent un gain de temps mais le résultat est pour le moins inquiétant : surpoids et obésité s'accroissent, avec de sérieux problèmes de santé à la clé et des conséquences économiques désastreuses. Non seulement la prise en charge des patients pour diabète, maladies cardio-vasculaires, dépression, coûte cher à la société, mais la productivité est affectée chez les obèses, qui ont beaucoup de difficulté à trouver un travail.

Pour ceux qui doutent, voir l'édifiant documentaire «Super Size Me» de Morgan Spurlock dans lequel l'auteur teste pendant un mois l'effet d'une alimentation exclusive dans un fast-food. Hamburgers, frites et boissons sucrées lui font prendre 11kg, qu'il mettra 14 mois à perdre. Autre documentaire utile, « Régimes, la vérité qui dérange » qui montre que l'on prend souvent, après l'arrêt du régime, plus de poids que celui perdu.

La solution : manger équilibré (moins de sucre et plus de fibres) et plus lentement (la satiété n'arrive qu'après 20 min). Gardons donc nos bonnes habitudes de préparer nos repas et achetons local pour réduire l'impact des camions sur les routes et sur l'air que nous respirons. A quand des cours de cuisine à Crémieu, à l'instar de ce qui se développe dans de nombreuses villes?

Découvrons nos remparts !



Dans l'un des remparts de la colline Saint-Hippolyte nommé Vent de bise se trouve une porte en bois à double battant. Du fait de son orientation, cette ouverture se nomme Porte d'Italie. Cette porte en bois unique a été complètement restaurée en 1993 et se fermait par deux madriers qui rentraient dans l'épaisseur du rempart. Malheureusement après un double effondrement d'importants pans de mur dans son secteur, cette ouverture n'est

plus accessible à cause d'amas de pierres. Puis, comme dans beaucoup de zones de l'ancienne fortification de Crémieu, la végétation a envahi l'endroit. La Porte d'Italie est aujourd'hui invisible, elle

risque même de disparaître de la mémoire. D'autres éléments majeurs des remparts sont menacés de disparition s'ils ne sont pas régulièrement entretenus autant par les autorités publiques que par les propriétaires privés.

L'Office de Tourisme de Crémieu propose une visite-randonnée commentée des remparts, d'une durée de 2 heures, qui permet de découvrir notre patrimoine.

COURRIER DES LECTEURS

En général, pour beaucoup, les œuvres d'art sont toujours une source de joie et d'exaltation. Il semble que pour d'autres, elles sont une épine dans l'œil. Comment a-t-on pu autoriser la destruction du vieux château de Ville à Villemoirieu ? Cette maison forte du XIV^e siècle symbolisait à elle seule toute la poésie des ruines tant chérie par le XIX^e siècle.

Dans les tristesses à venir, on auraloisirdevoirlebal des pelles mécaniques raser la maison Montginoux, son séchoir à tabac et ses écuries et une partie de la

maison Quinsonnas, ainsi que son mur de clôture.

On voit ce patrimoine irrémédiablement détruit. On nous sort l'éternel refrain de dangerosité ou du coût de réhabilitation. Dans le même ordre d'idée, quand les arbres gênent, ils prennent mystérieusement la maladie.

Dans une région où le tourisme prend une part importante de l'économie locale, pourquoi ne pas réhabiliter ces bâtiments comme il a été fait avec succès pour la maison Minssieux et l'ancien PMU, et léguer ce patrimoine intact aux générations suivantes?

Olivia F.

Où cette photo a-t-elle été prise ?



Réponse sur notre site Internet www.mursmursdecremieu.fr

À noter :

Mais TAFTA c'est qui, c'est quoi ? le nouveau Dahut en cours d'élaboration au conseil de l'Europe ?

Une soirée conférence est en préparation pour expliquer à quoi cela ressemble, nous vous tiendrons informés !

Crémieu en 2030

Rencontre-débat-ateliers

SAMEDI 2 AVRIL 2016

S'APPUYER SUR
NOTRE HISTOIRE
POUR ÉCRIRE
LE FUTUR



Les ACpC organisent les premières rencontres « Urbanisme et Patrimoine ». Cette journée de réflexion et d'échanges est annoncée pour le samedi 2 avril 2016. Les modalités pratiques et le lieu seront diffusés prochainement. L'ensemble des échanges sera ouvert aux professionnels et au grand public.

L'horizon « Crémieu en 2030 » est proposé comme prétexte d'étude pour se projeter dans un futur proche. Habitants de Crémieu, amoureux de notre cité, professionnels de l'urbanisme et du patrimoine, vous êtes attendus à ces premières Rencontres dont l'ambition est d'ouvrir un large débat public constructif et créatif.

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

☐ Je fais un don de soutien de €

☐ J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €

Mon nom :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association des ACpC
55 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.